

A CHAT QU'UN SES VACANCES REGLEMENT INTERIEUR

AVANT SON ARRIVEE

- Votre chat devra être **vermifugé et traité pour les puces** (minimum une semaine avant son arrivée)
- Votre chat devra être **à jour de ses vaccinations** (minimum 15 jours avant, sauf si contre indiqué pour raison de santé, merci de nous le signaler). Pour les chatons, voir avec votre vétérinaire.
- Votre chat doit être **identifié par puce ou tatouage, et stérilisé** (sauf chatons de moins de 7 mois)

La **santé** de votre animal sera contrôlée avec vous lors de son arrivée. En cas de traitement vétérinaire, vous devez nous fournir l'ordonnance et les médicaments : aucun médicament ou soin ne sera donné sans l'ordonnance.

Si votre chat à un soucis de santé avant le séjour, une visite chez votre vétérinaire sera obligatoire ;

Les chats non castrés et les chattes non stérilisées ne sont pas acceptés ! (sauf si problème de santé)

En cas de soucis survenant pendant le séjour de votre chat :

La pension s'engage à vous contacter au plus vite et à prendre toutes les dispositions nécessaires : vous donnez votre accord pour que votre animal soit examiné par votre vétérinaire habituel et le cas échéant par nos vétérinaires à la Clinique vétérinaire Le Grand Souffle à SAINT JEAN DE MUZOLS.

- En cas d'avance faite par la pension : les frais de consultations, soins et déplacements restent à la charge du propriétaire et vous seront donc refacturés intégralement.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de décès de l'animal sans lien direct avec son séjour. Les propriétaires de chats reconnus comme de valeur ou de concours sont tenus d'être assurés personnellement.

A SON ARRIVEE

- apportez son carnet de santé
- sa nourriture habituelle
- de la LITIERE VEGETALE uniquement (comptez 1 sac de 10L pour 8 jours de pension)
- un vêtement lui rappelant l'odeur de sa maison

pour la formule à 14€ en pension complète, apportez uniquement son carnet de santé

NE PAS APPORTER NI GAMELLES NI JOUETS, nous les tenons à disposition dans leur chalet ; tout est déjà installé pour leur confort

Chaque chat est hébergé selon son caractère ses problème de santé, ou son âge ; pour un propriétaire ayant de nombreux chats, nous disposons d'un grand chalet de 12m2 ; Dans la mesure du possible, chaque chat à son chalet individuel ; l'été étant une période surchargée, il se peut que nous mettions plusieurs chats ensemble dans un même chalet ou chambre, toujours avec l'accord du propriétaire, et si le chat est sociable ;

PAR MESURE DE SECURITE, NOUS NE LAISSONS PAS ALLER DEHORS

- les chats d'appartement si le propriétaire ne le souhaite pas

- les chatons
- les chats difficiles à manipuler
- les chats très peureux
- les chats qui arrivent pour la première fois. Ce lieu leur étant inconnu, ils peuvent avoir des réactions difficiles à gérer.

MODALITES DE PAIEMENT

Le contrat de réservation est à renvoyer avec un acompte de 30 % (non remboursables si annulation du séjour sauf en cas de décès de votre chat sur production d'une attestation vétérinaire pour sa validation).

Il ne fera l'objet d'aucune restitution en cas d'annulation du séjour. L'annulation du séjour entrainera la facturation totale du séjour restant dû.

Le contrat de réservation signé, devra être remis avec l'acompte pour toute confirmation de réservation du séjour. Tout séjour réservé et entamé est un séjour dû, même si le propriétaire reprend de manière anticipé son animal. Le solde de la pension est réglé à l'entrée de l'animal. Le contrat de réservation est signé par le propriétaire, qui aura lu le règlement et l'aura accepté dans son intégralité.

ACCUEIL ET DEPART

L'Etablissement ouvre **UNIQUEMENT** sur RDV pour l'arrivée et le départ de vos chats. L'horaire fixé ensemble ne peut être changé au dernier moment par vous-même ; nous sommes présents dans le bureau uniquement pour les heures de rendez-vous. toute personne ne respectant pas son horaire, sauf problème grave survenu sur la route, devra attendre devant le portail.

Merci de respecter l'horaire convenu

HORAIRES D'OUVERTURE

L'établissement est fermé :

- LES DIMANCHES
- LES JOURS FERIES
- HORS VACANCES SCOLAIRES du samedi 11H au lundi 11H
- les veille de pont, l'accueil se fera la veille, et la reprise le lendemain du pont (sauf cas extrême)

Pour que le transport de votre chat se passe au mieux :

- 2 ou 3 jours avant le voyage, laissez sa caisse de transport posée dans une pièce où il passe souvent, pour qu'il s'y habitue.
- Pensez bien à y mettre au fond, une serviette ou un journal au cas où votre chat ferait ses besoins pendant le trajet. nous en tenons également à votre disposition.
- Avant le trajet, afin d'éviter que votre chat vomisse, merci de ne pas le faire manger. Dans le cas où il vomirait, n'ouvrez pas la caisse. Nous nous chargerons de le nettoyer à son arrivée.

- Prévoir pour tout trajet une caisse de transport conforme solide, non cassée, pour éviter toute fugue ou insécurité de l'animal ; si soucis, nous le signaler, nous en tenons à votre disposition à votre arrivée

Ce règlement sera lu et approuvé par le client lors de toute signature du contrat de réservation.